



Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Téléphone : 03 29 79 56 00

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le 11 février 2021 à 18h15 à La Barroise.

À la majorité

La politique d'une ville ne se dessine plus qu'à l'échelle communale. Développer une ville, c'est déplacer les clivages, ne pas s'enfermer dans des généralités, travailler avec les collectivités voisines, avec l'ensemble des collectivités impliquées (Agglomération, Conseil départemental, Région) et l'État. Car chacun a ses domaines spécifiques, c'est le cas des politiques sociales, des questions de transport et de mobilité, du développement économique... Le nouvel EHPAD de la Côte Sainte-Catherine, plus moderne, plus accueillant pour nos aînés, plus respectueux de la qualité de travail de nos soignants en est un bel exemple. Il sera livré à la fin du 1^{er} semestre 2021. Des aménagements assumés par la Ville de Bar-le-Duc seront présentés au conseil municipal du 11 février.

Le développement économique, la transition écologique du territoire, la mobilité sont des priorités de notre équipe municipale. Plus que de grands discours, ces réalités sont travaillées avec nos partenaires au quotidien. Bar-le-Duc est moteur dans le développement économique sur tout le sud meusien au travers de notre participation au sein de Meuse Attractivité, car structurer de nouvelles filières économiques, trouver des bâtiments correspondants aux besoins des entreprises, accueillir de nouvelles familles sur le territoire, se travaillent avec l'ensemble des partenaires. Lorsque le groupe EDF confirme une nouvelle implantation à Tronville-en-Barrois, Bar-le-Duc en bénéficie également en termes d'emplois, de travaux pour nos entreprises ou dans l'accueil de nouvelles populations. De la même manière, dans le domaine de la transition écologique, une stratégie départementale innovante a été mise en place en lien avec le PETR Pays Barrois. Plusieurs actions sont en cours auxquelles la Ville de Bar-le-Duc participe activement. La transition écologique démontre que l'on peut transformer le territoire, créer de nouvelles activités économiques ou de nouvelles formations professionnelles, améliorer notre gestion de l'eau ou des ordures ménagères tout en diminuant notre impact sur l'environnement. Dans ce domaine, la Ville de Bar-le-Duc est un acteur essentiel. Dès le prochain conseil municipal, une aide à l'acquisition de vélos électriques sera proposée, et cette action s'inscrit dans un plan de développement ambitieux de la mobilité douce.

Plus que des mots, des actions concrètes sont mises en place pour nos habitants.

Les élus de la majorité

À la minorité

Les biens immobiliers des barisiens perdent de leur valeur

Nombreux Barisiens ont remboursé pendant 20 ou 30 ans leur maison ou leur appartement pour devenir propriétaires et ont payé des impôts fonciers parmi les plus élevés de la région. La baisse continue de la population barisienne, l'appauvrissement des Barisiens, le départ des jeunes et la chute de notre activité économique ont aussi eu pour conséquence une dévalorisation des biens immobiliers dans notre cité. Autant dire qu'à la revente, les Barisiens ont perdu ou perdront une partie de leurs efforts pour certains de leurs sacrifices pour accéder à la propriété.

Des investissements à perte

Dans le même temps la majorité municipale se gargarise de ses investissements : 45 millions pour sa mandature précédente, 65 millions prévus pour celle en cours. Évidemment avec de l'argent public c'est-à-dire avec nos impôts !

On peut légitimement s'interroger sur l'efficacité de ces investissements puisque malheureusement nous en connaissons les résultats. Pire Bar-le-Duc est hyper

À la minorité

« RESTONS HUMBLES MAIS DÉTERMINÉS »

Nous dirigeons-nous vers la réduction ou la suppression de la ligne de garde de chirurgie de la Polyclinique du Parc ?

Favorables aux progrès, hostiles au démantèlement

La prise en charge chirurgicale évolue. Les nouvelles techniques opératoires réduisent la durée des hospitalisations. Les personnels de santé peuvent être fiers de ces progrès et nous pouvons leur en être reconnaissants. Ces progrès nécessitent du matériel innovant, des personnels de santé en nombre suffisant et disposant d'un haut niveau d'expertise. Notre système de santé doit garantir la présence de services de santé performants aux habitants du territoire. Ne mettons pas en danger nos concitoyens avec des unités de soins éloignées. Profitons de ces mutations pour réfléchir à « l'hôpital du futur » sur le plan architectural, technique et concernant l'accompagnement des patients. Soyons ambitieux ! Pourquoi Bar-le-Duc ne pourrait-il pas être ce lieu d'expérimentation ? Il nous faut une véritable volonté politique.

Quel avenir pour les autres services du pôle hospitalier ?

Beaucoup d'entre eux dépendent directement ou indirectement du pôle chirurgical. C'est toute l'offre de santé du territoire qui pourrait être impactée. Notre pôle hospitalier n'est pas une gare de triage !

Une obligation de transparence

Le conseil de surveillance du GHT doit enfin exercer son rôle d'information et d'alerte de la population sur la situation. Aux élus de ne rien transiger. Obtenons des éclairages, la diffusion des comptes-rendus officiels, que les réunions soient publiques. Depuis plusieurs années, nous rencontrons régulièrement les professionnels de santé pour qu'ils nous informent de leurs préoccupations. Nous cherchons à obtenir de la part de la majorité municipale et communautaire des réponses à leurs besoins. Nous alertons et interrogeons les autres acteurs de la santé du territoire (syndicats, administrations, responsables politiques, mutuelles, etc.) pour mesurer au mieux les effets des décisions. Réussissons ensemble à ce qu'il n'y ait pas de victimes.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Continuez à nous écrire sur barleeduc2020@gmail.com.

Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche)

Benoît Dejaiffe, Pascale Camonin, Mathias Raulot, Atika Ben Saadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly

subventionnée et la municipalité ne parvient pas contenir la chute démographique avec ses « grands projets ambitieux et innovants pour devenir attractif ».

Ce qu'ils n'ont pas fait

Ils n'ont pas développé de politique pour attirer des entreprises et des activités nouvelles sur notre territoire. Ils n'ont pas fait de la question de l'attractivité une priorité pour garder et attirer de nouveaux habitants. Ils n'ont pas préparé la transition écologique alors que les objectifs d'émissions nulles deviendront à partir de 2021 un espace d'opportunités environnementales et économiques majeures.

Ils n'ont pas développé de politique locale pour accompagner les usages du numérique alors que nous vivons une transformation sociétale profonde.

Bar-le-Duc est devenue plus que jamais une ville qui subit son devenir et cache son impuissance dans des constructions mal réfléchies.

Barisiennes, Barisiens n'hésitez à nous transmettre vos attentes, remarques et propositions :

 [Dynamisons Bar-le-Duc - dynamisonsbarleeduc@gmail.com](https://www.facebook.com/dynamisonsbarleeduc)

Pierre-Étienne Pichon, Nathalie Mathieu, Frédéric Verlant, Séverine Kubany

Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »